



## **CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DU GROUPE « PRÉVENIR LA VULNÉRABILITÉ DES JEUNES ET FAVORISER LEUR INSERTION ».**

### **LES CEMEA**

Mouvement d'éducation nouvelle et mouvement d'éducation populaire, association reconnue d'utilité publique, les CEMEA interviennent dans de nombreux domaines de l'éducation, des loisirs et de la culture et particulièrement dans le champ du social et de la santé mentale.

Plusieurs associations territoriales des CEMEA (métropole et outre-mer) organisent des actions d'aide et d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Deux catégories de jeunes apparaissent dans ces actions :

- Ceux qui en difficulté temporaire, ont interrompu un parcours social linéaire, qu'ils souhaitent reprendre. Ils sont prêts à accepter les règles et les codes implicites de formations à visée professionnelle. Ceux-là, sous réserve de dispositifs leur permettant d'avoir des ressources financières s'ils ne sont plus pris en charge par leurs parents, trouvent leur compte dans les dispositifs pré qualifiants, les écoles de la deuxième chance, etc.
- Ceux qui sont en rupture d'espoir, qui vivent des sentiments d'abandon social, qui se sont engagés dans des conduites addictives et parfois inciviles.

Cette contribution porte plus particulièrement sur ces jeunes les plus en difficulté.

### **L'échec relatif du modèle français d'aide à l'insertion**

Le modèle français qui veut, depuis le rapport Schwartz, que l'insertion professionnelle entraîne l'insertion et la stabilisation sociale, détermine encore aujourd'hui la plupart des dispositifs de mobilisation. Ainsi la « Garantie Jeune », dont les modalités de mise en œuvre et de suivi exigent de la part des jeunes accompagnés un respect strict des horaires, une capacité à se comporter en groupe stable, une capacité à accepter les contraintes et les règles, la construction raisonnée de projections d'avenir à plusieurs mois voire à un an et plus... Il en est de même des formations pré qualifiantes. Ces contraintes explicites et implicites, logiques et adaptées quand il s'agit de jeunes en demande d'aide et prêts à se mobiliser, sont radicalement inadaptées à des jeunes en perte d'espoir. Ce qui fait que ces jeunes, ne pouvant accéder à ces dispositifs ou ne pouvant s'y stabiliser, sont sans aucune ressource financière notamment parce que ces jeunes sont sans aides familiales. Les liens avec ces jeunes sont alors difficiles à maintenir, les professionnels qui sont censés les accueillir et les



## **CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DU GROUPE « PRÉVENIR LA VULNÉRABILITÉ DES JEUNES ET FAVORISER LEUR INSERTION ».**

accompagner se trouvent souvent démunis, avec un sentiment souvent d'impuissance, face aux injonctions sociales qui insistent sur l'accompagnement prioritaire vers l'accès à l'emploi ou à un projet d'insertion professionnelle.

### **Vers une stabilisation sociale avec soutien financier**

Il apparaît alors qu'avec ces jeunes, il est nécessaire de commencer par des actions de soutien à la (re)mobilisation individuelle et à l'insertion sociale : des actions qui passent par des activités vécues en groupes sous forme de projets, qui permettent d'articuler la capacité à être en groupe et à y agir positivement, la capacité à projeter, le développement de l'estime de soi. Ces actions peuvent s'appuyer sur des découvertes de gestes et de situations professionnelles, sans pour autant s'y donner comme finalité directe la pré-préparation à la mobilisation vers l'emploi. Il s'agit en effet de leur proposer des espaces de sas, leur permettant de reprendre progressivement pied, notamment en recréant des liens avec les autres notamment les adultes.

Il apparaît que ces « stages » doivent être conduits par des professionnels expérimentés de cette jeunesse « en difficulté », puisque les objectifs en sont centralement éducatifs.

Ces stages doivent donner systématiquement accès à des soutiens financiers, permettant une stratégie d'autonomisation de chaque jeune.

### **Installer des procédures actives de citoyenneté dans les formations**

Alors que trop souvent la « participation » des jeunes à la conduite des actions de formation est limitée à un processus d'élection-délégation où les représentants élus ont peu de pouvoir, nous pensons que les « collectifs » réunis dans le cadre d'actions de formation sont à faire vivre comme piliers d'une démocratie directe et permanente, en appui sur les références de la pédagogie institutionnelle.

D'autre part, dans le cadre des propositions collectives de mobilisation individuelle et sociale, l'engagement dans des actions à caractère humanitaire et solidaire peut permettre l'émergence d'une conscience citoyenne



## **CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DU GROUPE « PRÉVENIR LA VULNÉRABILITÉ DES JEUNES ET FAVORISER LEUR INSERTION ».**

### **Un nécessaire accompagnement des professionnel.le.s**

Si les éducateurs et les éducatrices (au sens large) ont une connaissance assez approfondie des publics en situation de fragilité, nous pouvons cependant régulièrement constater que ces publics très en marge, déroutent, pouvant même développer un sentiment d'impuissance. Afin de renforcer la complémentarité de ces différents professionnels, il apparaît important de proposer

- des temps réguliers de formation continue pour mieux comprendre ce qui se joue pour ces jeunes, associant autant que possible les différentes catégories professionnelles inscrites dans ces parcours
- des temps de partage d'expériences et d'analyse de pratiques

Par ailleurs, il est indispensable de renforcer les liens entre les différents professionnels d'un territoire, afin de proposer ainsi une « offre » rassurante et complémentaire aux jeunes. La coordination et l'interconnaissance, tout autant que le travail en réseau (pluri professionnel et pluridisciplinaire), sont des éléments très importants pour renforcer l'accueil et l'accompagnement adapté de ces jeunes, mais aussi pour éviter une solitude parfois importante des professionnels.

### **Contact**

CEMEA. 24 Rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18

David Rybolowicz. Responsable national du secteur Travail social et Santé mentale

[david.rybolowicz@cemea.asso.fr](mailto:david.rybolowicz@cemea.asso.fr)

06 46 49 83 42